

Après quoi il a ajouté:

... nous devons aussi reconnaître que, si les entreprises investissent dans un équipement plus efficace et plus rentable, ce n'est pas simplement pour réduire leurs effectifs... Les travailleurs, les entreprises et les gouvernements... [doivent] coopérer pour améliorer la productivité, la compétitivité et le potentiel de création d'emplois de l'économie canadienne. C'est la clé de l'augmentation des salaires et de l'amélioration des bénéfices. Bien plus: c'est le meilleur moyen, à long terme, d'assurer aux Canadiens les emplois dont ils ont besoin.

A cet effet, monsieur le Président, le gouvernement a proposé dans son budget la création d'un centre national pour l'accroissement de la productivité qui est une initiative importante puisqu'elle met à la disposition du secteur privé, du gouvernement et des travailleurs un lieu où ils puissent discuter, loin des préoccupations immédiates des négociations collectives et se mettre d'accord sur les problèmes fondamentaux ou structurels que nous allons devoir résoudre si nous voulons rester concurrentiels sur les marchés mondiaux. Il y a encore beaucoup à faire pour améliorer notre productivité mais les mesures d'encouragements fiscaux proposées dans le budget sont un début prometteur que viendra renforcer la création du nouveau centre pour l'accroissement de la productivité où se retrouveront patronat et syndicats.

Le programme de relance économique du gouvernement accorde une place de choix à la politique en matière technologique, laquelle prévoit davantage d'aide pour la recherche et le développement. Plus nous avançons dans l'ère de la technologie de pointe, plus il faut que notre pays augmente sa recherche et développement. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé dans son budget une nouvelle série de mesures importantes qui viennent s'ajouter aux initiatives déjà en place pour aider les sciences et la technologie. Ces dépenses publiques sont cruciales dans un pays qui fait l'objet d'investissements massifs de la part de l'étranger.

Les projets spéciaux de relance incluent des projets d'investissement importants en faveur des nouvelles techniques. C'est ainsi que les établissements de recherche et de formation nécessaires à la maîtrise des nouvelles techniques bénéficieront d'un financement plus important. Par ailleurs, le gouvernement va acheter davantage de matériel faisant appel à des techniques de pointe.

Au cours des deux années à venir, le gouvernement va prendre d'autres initiatives en matière de techniques d'avant-garde. Le ministre chargé de l'Expansion économique fournira bientôt de plus amples renseignements sur les propositions visant à rendre les mesures d'encouragements fiscaux destinés à rendre les travaux de recherche et de développement plus efficaces pour permettre aux compagnies canadiennes d'en profiter, en simplifiant les programmes en élargissant leur accessibilité et en les rendant plus efficaces. Le document sur la politique en matière de recherche et de développement qui a été déposé en même temps que le budget précise que les encouragements fiscaux actuels valent bien ceux qui sont accordés à l'étranger, mais que de nouvelles mesures s'avèrent nécessaires pour permettre aux entreprises d'en profiter davantage et pour donner les moyens à celles qui se consacrent à la technologie d'attirer, par ricochet, davantage de capitaux extérieurs.

• (1230

Pour profiter pleinement des progrès de la technique et accroître notre compétitivité à l'étranger, notre pays a de plus

Le budget—M. MacLaren

en plus besoin de travailleurs qualifiés. A l'ère de la technologie de pointe, les travailleurs vont devoir se recycler plusieurs fois au cours de leur carrière. Le gouvernement est conscient de ce phénomène capital dans l'avenir de l'industrie canadienne. En faisant adopter l'an dernier la loi nationale sur la formation professionnelle, le gouvernement a déjà pris des initiatives pour offrir une formation davantage adaptée aux besoins de demain. Le budget va rendre ces mesures encore plus efficaces. Les programmes de formation vont bénéficier cette année et l'année prochaine de fonds supplémentaires afin de garantir que les Canadiens posséderont les qualifications voulues pour profiter des emplois qui contribueront à l'expansion économique de la décennie actuelle. Au total, le budget des programmes de formation professionnelle va s'élever à 1.2 milliard environ. Rien que cette année, plus de 250,000 Canadiens—des jeunes pour la moitié d'entre eux—vont profiter des programmes de formation et de recyclage financés par le gouvernement fédéral.

Comme les mesures destinées à encourager les investissements et la création d'emplois dans le secteur privé sont la clé de l'avenir de notre économie, un autre volet important du budget réaliste qui va nous permettre d'accroître notre productivité et notre compétitivité à l'étranger sont les efforts en faveur de l'amélioration de l'infrastructure industrielle. Le financement de nouveaux projets d'investissements vise à améliorer les infrastructures publiques qui soutiennent directement l'activité dans le secteur privé. Les entreprises vont bientôt recevoir des commandes pour toutes sortes de biens et services dont on va avoir besoin pour améliorer les infrastructures en question.

Le crédit d'impôt spécial remboursable pour la relance des investissements est l'une des mesures d'encouragement en faveur du secteur privé prévues dans le budget. Cette mesure va accélérer les investissements privés en permettant aux entreprises de profiter plus rapidement du crédit d'impôt à l'investissement, contribuant à rendre ce programme d'autant plus efficace. Cette mesure sera particulièrement intéressante pour les petites entreprises qui n'ont généralement pas de bénéfices suffisants, les premières années, pour se prévaloir entièrement de leurs crédits d'impôt à l'investissement. Le crédit d'impôt leur permettra de bénéficier d'une aide fiscale supplémentaire pendant les premières années cruciales qu'elles traversent avant d'atteindre le seuil d'une croissance rentable. En leur apportant une aide en espèces, dans l'année de l'investissement, la mesure améliorera leurs ressources d'autofinancement et abaissera le coût de leurs investissements.

Le crédit d'impôt pour la relance du capital-actions, un régime qui a été proposé pour la première fois dans le rapport de la Commission Lortie, aidera les sociétés à obtenir des capitaux propres dont elles ont désespérément besoin pour financer leurs investissements. Tout en facilitant le financement des investissements pendant la période immédiate de reprise, cette mesure aidera les sociétés canadiennes à obtenir les capitaux propres dont elles ont besoin pour redresser leur structure financière et, finalement, créer les conditions favorables au retour au travail d'un plus grand nombre de chômeurs. Elle permettra aux sociétés de se servir des crédits d'impôt acquis sur leurs investissements nouveaux pour attirer les acheteurs